**Allocution du Président**

*Mercredi 29 juin 2022*

**Félix Atem**

**Chevalier dans l’ordre de Tahiti Nui**

Monsieur Félix Atem,

Vous êtes né le 2 mai 1947, à Papeete. Vous entrez dans la vie active dès la fin de la seconde en 1962 pour occuper d’abord des petits boulots : docker, vendeur, puis instituteur suppléant aux îles Sous-le-Vent en 1964. Ce dernier poste a été déterminant et vous a décidé à entamer une carrière dans l’enseignement en franchissant toutes les étapes nécessaires jusqu’au plus haut niveau.

En effet, après le remplacement aux îles Sous-le-Vent, vous avez repris vos études et êtes passé notamment par l’Ecole normale de Carcassonne, en métropole. A votre retour, vous exercez en tant qu’instituteur titulaire à l’école primaire de Pirae pendant une année. Vous prenez la décision d’obtenir votre baccalauréat. Vous êtes recruté comme surveillant au Lycée Paul Gauguin pour suivre parallèlement des cours de préparation à ce diplôme que vous obtenez en 1970. Vous entamez ensuite des études supérieures à l’université Paul Valéry, de Montpellier, pour une licence d’Anglais, en 1973, puis une Maîtrise et un Diplôme d’Etudes Approfondies (DEA) en linguistique anglaise en 1976.

De retour au Fenua, vous réintégrez par la suite un poste de professeur d’anglais au collège du Taaone, poste que vous occuperez pendant près de 20 ans, avant de passer un concours de recrutement de Maître de conférences à l’Université de la Polynésie française. Responsable pédagogique en licence d’anglais, vous y enseignerez la linguistique anglaise pendant près de 25 années jusqu’à votre départ à la retraite en 2014, carrière qui vous vaudra l’attribution des palmes académiques.

Vous pensez alors pouvoir profiter d’une retraite méritée mais je vous ai sollicité pour intégrer ma liste aux élections municipales de Pirae avant de vous confier la fonction d’adjoint au maire en charge de l’insertion des jeunes administrés de la commune pendant une mandature.

De votre grand-mère Tepau Marama, originaire de l’île de Maiao, épouse de Monsieur Joseph Atem, vous héritez de biens fonciers sur l’île, sur lesquels vous prélevez une parcelle de 3400 mètres carrés pour en faire don au Pays afin d’implanter une centrale électrique sur l’île, qui contribuera à améliorer la vie des habitants de cette île si longtemps oubliée.

Pour votre brillante carrière d’enseignant-chercheur, pendant laquelle vous avez contribué à la réussite de nombreux étudiants polynésiens, et pour votre rôle d’inlassable éducateur, fervent défenseur de l’identité polynésienne, toujours au service de son prochain, j’ai donc l’honneur de vous élever, cher Félix, au rang de chevalier de l’Ordre de Tahiti Nui.

 Service de la communication